

Visages de Colombiens & Colombiennes

Odette FOURMONT,

âgée aujourd'hui de 84 ans a, de part ses activités commerciales, fortement contribué aux activités du village.



C'est en 1942, qu'Henri FOURMONT, son époux, boulanger de métier achète la boulangerie de Monsieur TOURET.

A l'époque de nombreux commerces étaient implantés dans le village : 2 boulangeries, 3 épiceries, 1 boucherie, 1 marchand de bicyclette, 1 tonnelier, 1 sabotier, 1 charron, 1 vannier, 1 maçon, 1 bourrelier, 1 cordonnier, 1 coiffeur, 1 maréchal ferrant, 1 huilier, 1 charpentier, 1 couturière, 1 passeur sur le Cher, 2 cafés et la poste.

En 1959, Henri et Odette vendent la boulangerie et créent une nouvelle épicerie juste à côté de la boulangerie. A cette époque là, il y avait encore 2 autres épiceries dans le village.

Henri fait un remplacement à la poste et il sera facteur pendant 15 ans effectuant des tournées à Villandry et Savonnières. C'est donc Odette FOURMONT qui gère la boutique. Elle aime discuter, et plus tard, elle ne ratera pas beaucoup d'occasion de répondre aux questions des jeux radiophoniques qu'elle continue à écouter toute la journée, aujourd'hui encore !

Dans les années 60, le nombre d'habitants avoisinait le mille comme aujourd'hui et tous les commerçants travaillaient. Madame FOURMONT ajoute : "le samedi et le dimanche il a longtemps fallu servir à deux car ça n'arrêtait pas, mais sur la fin, on joignait tout juste les deux bouts ; puis les gens ont pris l'habitude des grands magasins!"

Après la fermeture de l'alimentation en novembre 1998, Micheline DEJESUS a voulu faire perdurer l'activité en ouvrant son

commerce au printemps 1999 mais les colombiens avaient déjà pris de nouvelles habitudes et n'ont peut-être pas su entretenir et prolonger la vie d'un commerce de proximité qui a dû fermer ses portes quelques mois plus tard.

Michel MOREAU, plus communément connu sous le surnom de "Bibi", a contribué lui aussi à prolonger, à sa manière, cette activité dans le village tous les dimanche matin jusqu'à fin août 2001 avec son stand de fruits et légumes.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour dynamiser notre village.

Les commerçants en font partie.

Un grand coup de chapeau à Madame FOURMONT d'avoir su "durer" pendant ces 56 années.

Depuis le transfert de la boulangerie, l'impasse du Bienheureux Père PLOQUIN est bien calme, n'hésitez pas à vous arrêter pour bavarder quelques instants avec Odette FOURMONT...

APPEL À LA MÉMOIRE DE VILLANDRY

La Commission Communication de la commune cherche à regrouper photos ou cartes postales de Villandry (ces documents seront numérisés puis restitués à leurs propriétaires bien-sûr). Si vous avez quelques souvenirs et anecdotes de Villandry, n'hésitez pas à les déposer à la Mairie. Le passé nous aide souvent à comprendre le présent.

Maisons fleuries : les résultats !



1er Prix :
Christian Rody
2e prix :
Maryse Lefief
3e prix :
France Desmarais

Félicitations aux heureux élus. Nous aurons le plaisir de leur remettre leurs prix à l'occasion des vœux du Maire, **le 5 janvier 2002.** Une mention particulière à Mme Fourmont, déjà primée, pour la constance du fleurissement de son épicerie.

AGENDA DE FIN D'ANNÉE

Concours photo de l'OTSI

Thème "faune, flore, paysages du Cher et de la Loire".

Clôture des dépôts le 1^{er} décembre

Jury et exposition les 15 et 16

décembre. (format demandé 13x18)

Samedi 22 décembre

Noël autour du sapin, vers 17h30

Rendez-vous dans le bas du village à côté de l'Office de Tourisme.

Football

La saison est repartie !

N'hésitez pas à venir encourager notre équipe lors de ses différents matches sur notre stade.

Vœux du Maire

le 5 janvier 2002 !

Salle associative vers 17h30.



MAIRIE

2, rue Munat
Tél. 02 47 50 02 08 - Fax 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi de 15 h à 19 h



10 / 2001 - Réalisé par la Commission Communication de la Mairie de Villandry - tiré à 600 ex.

Un été et une fin d'année bien animés
Histoire de Villandry en encart central
Visages de Colombiens

le Colombien

2001

n°2

La Municipalité

Voici le 2ème numéro du bulletin municipal !

De grandes réalisations sont en cours et d'autres sont en étude, témoignant du dynamisme de votre commune et de votre municipalité.

L'enfouissement des réseaux est achevé.

Cependant, les poteaux et câbles électriques ne pourront disparaître que lorsque l'ensemble des branchements sera réalisé.

Après un été riche en animations diverses, l'automne est propice à l'élaboration de nouveaux projets. A ce propos, je félicite la mobilisation des colombiens et colombiennes autour des associations et souhaite la bienvenue aux deux nouvelles.

Le village a été fleuri et le sera encore davantage l'année prochaine.

J'aurai le plaisir de remettre les prix du concours "village fleuri" et de vous rencontrer à l'occasion de mes vœux le 5 janvier.

Jean-Marie Métais

RAVE PARTY !

Suite à la rave-party de la nuit du 12 au 13 août sur Villandry, nous tenons à vous apporter les informations suivantes :

Nous n'avons pas à nous prononcer sur le bien fondé de telles manifestations, ni à apporter de jugement sur leur contenu. Par contre, nous nous devons d'assurer la sécurité des colombiens.

Nous nous trouvons toujours devant le fait accompli puisqu'aucune autorisation préalable n'est demandée à leur organisation.

La rave-party du 12 août était la deuxième organisée dans l'année sur notre commune. Malgré notre présence et celle de la gendarmerie, il nous a été rapporté l'existence de dépravations,

d'insultes, et de nuisances, en particulier sonores. Aussi, un dépôt de plainte a été effectué par le Maire.

Nous avons sollicité immédiatement la Préfecture afin d'éviter que de tels faits se reproduisent à l'avenir sur ce site, appartenant au domaine public.

Celle-ci a procédé au dépôt d'obstacles interdisant l'accès à la zone retenue pour de telles manifestations.

Compte tenu des risques de débordements imprévisibles, nous ne pouvons tolérer la poursuite de tels rassemblements sur notre commune.

Heureusement, Villandry a d'autres atouts pour se faire connaître !

LE CONSEIL DÉLIBÈRE...

SEANCE DU 4 MAI 2001

- Redevance de traitement des matières de vidange : fixation à 130 m3 du forfait plafond annuel applicable aux foyers non desservis par un réseau public d'eau potable ou utilisant l'eau publique à des fins autres que domestiques (activité agricole, artisanale...).

- Attribution de subventions pour l'année 2001 en référence aux crédits votés au budget primitif et aux demandes des associations instruites par la commission des finances.

SEANCE DU 11 JUIN 2001

- Décision de poursuivre le programme de travaux pour réalisation d'un restaurant scolaire et d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement.

- Décision de confier à la société SODEXHO, le service de fourniture de repas livrés au restaurant scolaire à dater de la rentrée 2001 et pour la durée de l'année scolaire

- Avis favorable à la réfection du pont de Port Bailly.

SEANCE DU 25 JUILLET 2001

- Décision modificative au budget primitif pour acquisition d'un four de préchauffage au restaurant scolaire.

- Réévaluation annuelle du prix des repas servis au restaurant scolaire pour l'année 2001-2002, applicable à compter de la rentrée scolaire : Tarif commune 16,42 F (2,50 €) ; tarif hors commune 19,84 F (3,02 €).

- Décision d'écrire un courrier au Conseil Général avec copie au Préfet, afin de les alerter sur les risques liés à la vitesse des véhicules traversant le village via la D7.

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2001

- Travaux pour réalisation d'un restaurant scolaire et d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement : approbation du dossier de consultation des entreprises et mandats à Monsieur le Maire et à la Commission d'appels d'offres pour engagement de la procédure.

- Plan d'Occupation des Sols : acceptation avec réserves des modifications demandées par le Préfet au projet de POS arrêté le 1er mars 2001 et qui avait été communiqué pour avis aux Services de l'Etat, à la Chambre d'Agriculture et au Conseil Général.

Villandry, la plume aux associations...

"VILLANDRY ANIMATION" PAR SON PRÉSIDENT

Comme son nom l'indique notre association est plus particulièrement orientée vers la re dynamisation de notre village sous forme de spectacles, de soirées dansantes ou de festivités saisonnières.

Depuis plusieurs années nos animations se sont bien rôdées, et cette année la collaboration et l'appui financier de la nouvelle municipalité nous ont permis d'améliorer nos prestations et d'en envisager d'autres.

En juillet, le 7^e Marché des Quatre Saisons s'est ainsi déroulé dans des conditions des plus favorables. Les personnalités locales, du Conseil Général, des mairies avoisinantes, des Chambres de Commerce et des Métiers, les représentants d'associations de notre village, se sont déplacés nombreux pour l'inauguration.

Nous avons pu décorer plus richement chaque rue du village et soixante exposants de toutes provenances s'y sont installés. Une première, fort appréciée : une rue réservée aux artistes peintres. La sonorisation était assurée par un ensemble rythmique de Samba, un autre de musique légère et... un orgue de Barbarie! Des artisans de tous bords : des horticulteurs et des vignerons y vantaient leurs spécialités. Les restaurateurs faisaient apprécier leur cuisine. L'ambiance conviviale s'est poursuivie jusqu'au soir.

Nous renouvelons également le 22 décembre à 17 h 30 notre soirée de "Noël autour du Sapin" pour tous les enfants de la commune et leurs parents. Nous ferons mieux que l'an passé, ce n'est pas peu dire...

En Mars 2002, notre soirée Cabaret fera à nouveau le plaisir des adultes. Ne manquez pas de retenir vos places dès la première annonce.

Après la 8^e fête des Quatre Saisons, nous projetons une soirée Music-Hall en Octobre 2002 si nos finances nous le permettent. Pour nous aider nous avons l'appui de la municipalité, mais nous aimerions également que les Colombiens se manifestent en adhérant pour 50 Frs comme membre bienfaiteur de notre association et comme partenaire de nos initiatives, ou encore simplement comme bénévole pour nos réalisations. Cela nous encouragerait.

Alors merci jeunes et moins jeunes de nous donner bientôt de vos nouvelles...

VILLANDRY ANIMATION

M. HUCHET Jean-Marc - Belle-Batte 37510 VILLANDRY
Téléphone : 02.47.50.08.30 Télécopie : 02.47.81.45.04
Email : va@wanadoo.fr

Son bureau est composé de bénévoles Colombiens dynamiques et très soucieux de ne pas voir Villandry devenir une cité dortoir :

Président :	RODY Christian Gérant de l'Hôtel-Restaurant "Le Cheval Rouge"
Vice-président :	HUCHET Jean-Marc Créateur et Directeur des Douceurs de Villandry
Secrétaire :	HERPIN Guy Retraité
Secrétaire adjointe :	BARTHELEMY Nathalie Taxi
Trésorière :	DENIAU Marie-Françoise Hôtesse d'Accueil au Château
Trésorière adjointe :	GUILGUE Sylvie Auxiliaire de puériculture

CÔTÉ THÉÂTRE : une nouvelle asso !

Le "Colombien théâtre" entre en scène et vous propose pour l'année 2001-2002 deux ateliers :

- **Pour les 8-11 ans :**

le mardi de 17 H 15 à 18 H 45

- **Pour les adultes (plus de 15 ans) :**

le vendredi de 20 H 30 à 22 H 30.

Improvisation, texte, clown, travail sur la respiration, le corps, les mouvements seront au programme des séances encadrées par deux comédiennes professionnelles : Maud BERAUDY et Virginie SABATIER.

Renseignements au :
02 47 21 96 78 ou 02 47 96 87 65.



BRÈVES...

"Fontevault-Villandry", le retour de la classique organisée par les Randonneurs en Joué.

267 courageux (dont plusieurs conseillers municipaux) ont participé aux différents tracés. Ils étaient en ce dimanche 30 septembre, plus de 120 pour les 42 et 56 km, parcourus en 6h30 pour les premiers !

La Garderie lance un appel

Elle recherche une personne pour renforcer l'équipe du matin de 7h45 à 9h00. (expériences souhaitées)

Contact : **Henri Lépine - 02 47 43 50 38**

La commission communication a travaillé tout l'été...

Panneaux d'information :

Deux panneaux de présentation du village, de son patrimoine historique et architectural ont été élaborés à l'occasion du Comice agricole de Monts. Depuis, ils se trouvent en exposition à l'accueil de la mairie. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de les reproduire pour vous dans ce bulletin en pages centrales.

Cartographie communale :

1er projet :

A la demande du Château, l'office de tourisme de Villandry renouvelle le panneau d'information touristique à l'entrée du château. Les annonceurs se sont déjà manifestés auprès de l'OTSI (Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative).

Ils représentent une partie des profession-

nels du tourisme de notre commune, et prennent en charge le coût financier de cet affichage. L'Office nous a chargé de lui fournir la carte communale où figureront les professionnels partenaires du projet. Nous venons de recevoir de l'OTSI les dernières corrections à apporter sur cette carte. Ce panneau devrait donc bientôt voir le jour.

2ème projet :

Nous envisageons également de présenter la carte de notre commune, au niveau du rond point, devant le Colombien et le Cheval Rouge.

L'ensemble des professionnels y figureront (commerçants, artisans, services communaux, tourisme...) avec leur autorisation écrite. La totalité du coût de ce projet sera supporté par la commune.

Site Internet :



Le nom de domaine est déjà déposé. Le site est en cours de réalisation par les membres de la commission, son adresse est <http://www.villandry.fr>

Une page d'accueil provisoire est en place. Des e-mails arrivent déjà...

Bulletin municipal :

Vous avez entre les mains le 2^e bulletin municipal de cette année. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un instrument de communication entre colombiens. **Nos rubriques vous sont donc ouvertes...**

Le 17 août à Chambray les Tours :

SIROTEAU Florine "La Gâtinière"

Le 05 septembre à Chambray les Tours :

DELIGNIERES Emile "La Bernaquerie"

Mariages

Le 5 mai

Daniel DA MOTA GASPARD et Sophie-Virginie VERBRUGGE

Le 2 juin

Alain LUCAS et Valérie ANDROUET

Le 30 juin

ELEAUME Jack et Catherine THEBAULT

Le 21 juillet

ROBERT Bruno et Isabelle PACQUETEAU

Le 11 août

Jean-Marc VOUILLOIN et Valérie CHEVALLIER

Décès

Le 9 septembre

Gillette LEGUEUL épouse BROUILLON

"1, Impasse des Rosiers"

Le 5 octobre

Pierre CATROU "la Racaudière" et

Michel CHALVET "la Robichère"

Le 10 octobre

Alexandre LORANDEL "4, rue de la Mairie"

Naissances

Le 20 avril à Tours (St Symphorien) :

LECUYER Margot "8, rue Emile Peltier"

Le 1er juin à Tours :

CAVANNE Léa "La maison lureau"

Le 29 juin à Chambray les Tours :

HABERT Thomas 11, rue du commerce

Le 15 juillet à Chambray les Tours :

HOURY Pierre 14, rue du colombier

Le 1er août à Chambray les Tours :

CAILLAUD Victor "La basse bergerie"

Le 8 août à Chambray les Tours :

DEBROU Thibault "Le bois de plantes"



Communauté de communes de la Confluence

Comme vous le savez (cf dernier bulletin municipal),
cette communauté de communes regroupe 5 communes : Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.

Profitant de l'expérience acquise lors du Sivom de La Confluence, et en particulier l'habitude de travailler en intercommunalité, elle s'est rapidement mise au travail sous l'impulsion de son Président, **Monsieur Michel Lezeau**, dans le cadre de ses 5 commissions : Economie (**Mr Rabier**), Tourisme (**Mr Gaudouin**), Environnement et Patrimoine (**Mr Dupaty**), Voirie communautaire (**Mr Raffault**), et Culture-loisirs-sports-jeunesse (**Mr Letessier**).

Cependant, une démarche est engagée à l'initiative des services de l'Etat afin de regrouper les Communautés de Communes avec Tours Plus, dans le cadre de la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Ainsi l'Indre et Loire serait départagée en 5 Pays. Le Pays de la Marguerite qui regrouperait Tours Plus, et les Communautés de

Communes du Val de l'Indre, du Vouvrillon, Est Tours et ...la Confluence. Cette réflexion est conduite sous l'impulsion de la Préfecture, de même que la définition d'un Schéma de Cohérence Territoriale appelé SCOT.

Votre Communauté de Communes n'est pas favorable à cette évolution. En effet, il nous semble important de faire jouer les synergies potentielles qui existent sur un territoire constitué par La Confluence, le Val de l'Indre et le Ridellois, autant sur le plan économique que touristique et géographique !

Cette affaire est donc à suivre de très près car elle est d'une importance capitale pour l'avenir de notre Communauté de Communes et ses projets.

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS :

COMMISSION TOURISME

Elle travaille à l'élaboration d'un projet touristique global sur notre territoire. Ce projet se décline sur 5 thèmes : communication, hébergement, manifestations, voies de communication, valorisation du patrimoine. Parmi les principaux projets, nous retrouvons le village vacances de Ballan, la gestion et la réhabilitation du camping de Savonnières en 2 étoiles, les randonnées pédestres, la D7 touristique, la Loire à vélo, des opérations Cœur de village, l'aménagement du Cher et le regroupement des deux Office de Tourisme.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

Cette commission s'est attachée à remettre en état le camping de Savonnières pour assurer un accueil des touristes dans de bonnes conditions. Les projets comprennent une étude d'amélioration et d'agrandissement de ce camping, ainsi que l'achat et la restauration de la Grange aux Moines. Dans le cadre de l'environnement, une cohérence et une optimisation du ramassage des ordures ménagères est conduite par cette commission pour l'ensemble de La Confluence. Nous reviendrons sur ce sujet important sur le plan économique et environnemental dans le prochain bulletin municipal.

COMMISSION ÉCONOMIQUE

Elle a pour mission la création et la gestion des zones d'activité économique. Une nouvelle zone est à l'étude au niveau de Ballan et Druye, les autres zones étant en voie d'achèvement. Le développement de ces zones est indispensable afin de dégager des ressources suffisantes pour notre Confluence.



Inauguration de la gendarmerie à Ballan-Miré le samedi 20 octobre par Monsieur le Préfet en présence des 5 maires de la Confluence.

COMMISSION VOIRIE

Elle doit définir dans un premier temps toutes les voiries communales d'intérêt communautaire, et notamment sur le plan des communications entre communes, mais aussi sur le plan économique et touristique. En effet, une fois ces voies qualifiées "voiries communautaires", elles seront gérées par La Confluence.



COMMISSION CULTURE-LOISIRS- SPORTS-JEUNESSE

Elle conduit la gestion du centre de loisirs d'été de Ballan Miré. Elle gère également le transport scolaire au sein de notre territoire. Elle s'attachera à recenser, coordonner, et promouvoir l'ensemble des manifestations sur notre Confluence, en partenariat notamment avec le milieu associatif, la commission tourisme de La Confluence, et l'Office de Tourisme. Quand au syndicat intercommunal de gendarmerie de Ballan Miré, il devrait être géré par La Confluence au 1er janvier 2002.

Côté musique

Quelques colombiens ont regretté qu'il n'y ait pas eu de manifestation à Villandry pour la fête de la musique le 21 juin 2001. C'est une journée où chacun, musicien, non musicien ou musicien en herbe, peut venir se faire écouter, écouter ou chanter. Alors si vous faites de la musique, et que vous êtes prêts à nous faire partager quelques notes, nous organiserons un rassemblement pour cette fête nationale. **Qu'on se le dise...**

PASSAGE A L'EURO AU 31 décembre 2001 !

Le 31 décembre 2001 à minuit, l'euro remplace le franc, dans la zone euro. Cette zone euro comprend : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-bas, Portugal. Pour ces 12 pays de l'Union Européenne, la monnaie officielle est l'euro depuis le 1er janvier 1999. Au 31 décembre 2001, ces pays perdent leur devise et adopteront l'euro comme monnaie. En ce qui concerne la France, la métropole et les DOM sont concernés par l'euro (Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion). Dans les territoires d'Outre-mer (Polynésie, Nouvelle Calédonie...), on continuera à utiliser le franc pacifique (franc CFP), car ils ne font pas partie de l'Union Européenne.

La conversion franc - euro : **1 euro = 6.55957 francs** aide mémoire : 1,5 euros ± 10 francs

La règle de l'arrondi :

- Si le 3^e chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit au centime inférieur.
- Si le 3^e chiffre après la virgule est égal ou supérieur à 5, on arrondit au centime supérieur.

INFORMATION : Une réunion d'information peut être organisée pour ceux qui le désirent.
Veuillez vous renseigner et vous inscrire à la Mairie.

Le point sur les travaux dans la commune

Pour ce numéro du "Colombien" de rentrée, faisons le point sur les différents travaux passés et futurs dans la commune .

Enfouissement des réseaux :

D'abord chacun a pu constater qu'après quelques mois difficiles pour les riverains et pour la circulation, le bourg a retrouvé ses rues goudronnées. La rue de la Mairie a même reçu un revêtement entièrement neuf depuis le bas du village jusqu'à la rue de la Caillarderie ce qui n'était pas prévu initialement mais que le conseil municipal a décidé de réaliser .

L'enfouissement des réseaux dans le bourg est achevé. Il reste à terminer les raccordements électriques et téléphoniques et la dépose des poteaux et fils aériens ; ce chantier est de la responsabilité d'EDF et de France Telecom ; il devrait se dérouler cet automne.

Audit sécurité à l'école :

Suite à une demande du conseil d'école, il a été effectué un audit de sécurité dans les bâtiments de l'école. Il s'est avéré que pour être en conformité avec les normes de sécurité en vigueur, deux portes de sortie vers la cour devraient être créées. La municipalité a déposé une demande de permis de construire pour effectuer les travaux. Compte tenu des délais d'instruction du permis, nous n'avons pu avoir l'accord des différents services à temps pour effectuer les travaux avant la rentrée scolaire. Ils seront effectués durant les prochaines vacances.

Centre de loisirs - restaurant scolaire :
Par ailleurs le dossier du centre de loisirs -restaurant scolaire a été réouvert.

Le permis de construire de ce bâtiment qui devrait être construit sur le terrain au dessus de l'école maternelle, est obtenu depuis plus d'un an. Un premier appel d'offres a été lancé l'année dernière. Il a été déclaré infructueux en décembre 2000 en raison du manque de réponses sur plusieurs lots et de propositions supérieures aux estimations sur d'autres. Les élections municipales approchant, le précédent conseil a préféré laisser au nouveau conseil le soin de décider de la poursuite ou non du projet .

Après délibération le conseil municipal a décidé de le poursuivre.

Un nouvel appel d'offres a donc été lancé afin de commencer les travaux début 2002, si les réponses des entreprises le permettent.



C'est un projet important pour notre village. Le coût d'objectif (travaux, équipements, mobilier, honoraires, assurances et taxes) est de 5,3 millions de francs (soit 810 000 euros) dont le financement est assuré par des subventions (31 %), un prêt à taux zéro (15 %), de l'autofinancement (8 %) et des emprunts (46 %).

C'est un projet nécessaire car, d'une part le restaurant scolaire actuel est trop petit, d'autre part un centre de loisirs, fonctionnant en liaison avec celui de Ballan, permettra d'accueillir les enfants en dehors des périodes scolaires. Ce nouveau bâtiment permettra enfin d'offrir des locaux, plus adaptés pour la garderie scolaire .

Station d'épuration :

Les études d'implantation de la future station d'épuration sont en cours.

Déviations de la D7 :

Une nouvelle étude de déviation de la D7 est lancée par le Département. La volonté est d'aboutir au plus vite, afin de permettre une circulation sécurisée dans le bas de la commune et devant le château. Le rond-point devant le Cheval Rouge et le Colombien est envisagé. Un autre devrait être créé à l'entrée ouest du village ; Cette circulation de D7 sera étudiée jusqu'à la sortie de la future autoroute, qui s'appelle "sortie de Villandry".

Rendez-vous dans un prochain bulletin pour vous tenir informés sur la poursuite des travaux et des projets.

Collecte des déchets



Ordures ménagères :

enlèvement hebdomadaire le mercredi matin.

Tri sélectif des déchets :

bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques et cartonnettes, sont recyclables. Pour les recueillir des conteneurs sont en place sur notre commune. A ce jour ils sont répartis comme suit : voie communale n°459 (Le Port), l'aire de pique-nique, La Févraie et sur le dépôt communal.

Dépôt de verres :

plusieurs containers "VERRES" sont en place à l'aire de pique-nique, au parking de la salle polyvalente, sur le dépôt communal, le Port et la Févraie.

Déchets encombrants :

une benne destinée à la récupération des métaux et autres déchets encombrants sera mise en place sur le terrain du dépôt communal les **28 et 29 novembre 2001**. Pour 2002 : 30-31 janvier, 27-28 mars, 29-30 mai, 24-25 juillet, 26 -26 septembre et 27 -28 novembre.

Dépôt de papiers, journaux :

Aire de repos, dépôt communal et le Port.

Bricoleurs et jardiniers

Nous tenons à rappeler que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils, tels que tondeuses à gazons, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués que dans les plages ci-après :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

DÉCHETTERIES DEUX DÉCHETTERIES SONT ACCESSIBLES :

Déchetterie " la Billette "	Déchetterie de Saint-Avertin
Route de Monts à Joué-Lès-Tours Tél. 02.47.73.05.68	ZI n°1 - Les Aubuis, Rue Paul Langevin - Tél. 02.47.28.83.15
Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés	Fermée le mardi, dimanche et jours fériés
Eté (du 1 avril au 30 septembre) lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 18 h 45 samedi : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45	Eté (du 1 avril au 31 octobre) lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 18 h 45 samedi : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45
Hiver (du 1er octobre au 31 mars) lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 samedi : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45	Hiver (du 1er novembre au 31 mars) lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 samedi : de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45

Vous pouvez y déposer : déblais, gravats, déchets végétaux, papiers, cartons, plastiques, planches, meubles usagés, appareils électroménagers, métaux, textiles, verres....
Sont exclus : déchets toxiques, liquides, carcasses de voiture, huiles spéciales et industrielles, peintures, solvants....

Vous devez être muni d'une autorisation, à demander à la mairie, précisant le numéro d'immatriculation du véhicule de transport. Se munir de la carte grise du véhicule.

Le volume est limité à 3m³ à la Billette et 1m³ à St Avertin.

N'hésitez pas à demander à la mairie ou directement aux déchetteries, tous les détails complémentaires dont vous pourriez avoir besoin : déchets acceptés, conditions de gratuité, etc..

VILLANDRY



Origine du nom :
de l'anthroponyme germanique
"ANDRIC" et du latin "VILLA", domaine.

*Les Romains succèdent aux Celtes et construisent
le vaste domaine de la "Villa Andriaca".
Le Toponyme Villandry perdure jusqu'à l'an mille.
Puis le bourg et le château sont dénommés
Colombiers, ce qui vaudra aux habitants
le nom de "colombiens" et en 1639,
Villandry est de nouveau utilisé.*



Patrimoine mondial de l'UNESCO :

Villandry se situe au cœur du Val de Loire, reconnu Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Parc naturel régional Loire Anjou Touraine :

Villandry est une des portes d'entrée du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.

Confluence Cher et Loire :

A Villandry, le Cher se jette dans la Loire, délimitant une bande de terre entre ces deux cours d'eau, (initialement Isle de Berthenay). Cette confluence est usuellement dénommée "le bout du monde".



LE VILLAGE

Il s'étend sur les deux rives du Cher, sur une surface de 1786 hectares, situé à 12 Km à l'ouest de Tours, et rattaché au canton de Ballan Miré. Sa population connaît un maximum démographique vers 1830 : 1034 habitants recensés en 1856. Une diminution se produit ensuite avec la fin de la culture du chanvre. Une nouvelle croissance s'inscrit avec l'essor de l'agglomération tourangelle : au dernier recensement (1999), le village compte 928 colombiens.

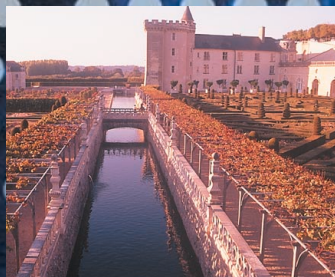
L'avenir de Villandry s'inscrit en particulier dans la valorisation de son patrimoine architectural et naturel avec près de 400 000 visiteurs chaque année au Château.

Il garde cependant une ruralité certaine avec 23 exploitations agricoles.

L'activité économique, outre l'agriculture, est constituée principalement par l'artisanat et le tourisme.



LE CHATEAU DE VILLANDRY



Ce château, construit vers l'an mille, porte alors le nom de Colombiers.

Jean le Breton, Secrétaire d'Etat du roi François 1er, l'acquiert en 1532. Il fait abattre la vieille forteresse, mais conserve le donjon situé à l'angle Sud-Ouest du château actuel.

En 4 ans il fait rebâtir l'édifice.

Les Castellane sont propriétaires du château entre 1754 et 1791. Ils apportent quelques modifications au château.

En 1830 : Un parc à l'anglaise succède aux jardins Renaissance.

Jérôme Bonaparte achète le domaine en 1813-1814 et l'échange au baron Hainguerlot contre un château italien.

Celui-ci le conserve jusqu'en 1897.

En décembre 1906, le Dr Joachim Carvallo l'acquiert et entreprend, en créant les jardins actuels, de lui faire retrouver son aspect du XVI^e siècle. Depuis 4 générations, la famille Carvallo n'a cessé d'entretenir et d'améliorer les jardins et le château, reconnus de nos jours comme la référence de jardins de la Renaissance.



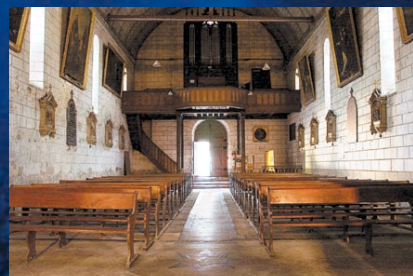
L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE



Une chapelle rectangulaire de 9m sur 18 est édifiée au XI^e siècle. A la fin du XII sont ajoutés le transept et le cœur. La chapelle originelle devient alors la nef de la nouvelle église.

Au XIX^e siècle, Mme Hainguerlot offre un orgue, les vitraux du chœur, les autels et deux cloches. Une vaste coupole de 6m de diamètre est une rareté architecturale en Touraine. Une large fenêtre gothique est construite grâce à Jean le Breton en 1532. Un vitrail est installé en 1543. Il est d'une grande beauté.

Sur la droite du portail, à l'entrée, se trouve une petite estrade, appelée Ambon, où étaient faites les annonces publiques au Moyen-Age.



FONCHER

Sur la rive droite du Cher, les Romains édifient un temple consacré à Mercure, auquel succède au XI^e siècle un Prieuré (Fons Chari), puis le manoir de Foncher vers 1470.



LE MENHIR DE LA PIERRE AUX JONCS

Elevé en 3500 an avant J-C, il témoigne de la présence d'hommes préhistoriques sur le sol colombien. Néolithique.

Le nom de ce menhir est une corruption du nom "La Pierre aux Géants". Il est en poudingue éocène.

Un autre menhir, détruit vers 1890, s'élevait à 5 mètres à l'est de celui-ci.



LE DÉVERSOIR (entre 1888 et 1891)

Une longue levée est édiflée le long de la rive gauche du Cher et de la Loire.

De graves inondations en 1846, 1856 et 1866 entraînent la construction d'un déversoir, permettant à l'eau de s'écouler dans le lit du Vieux Cher, en cas de nouvelle inondation. Ainsi, la levée est rabaisée d'un mètre à son sommet sur une courte distance (200m), afin de permettre le passage de l'eau.

La surface de ce déversoir est recouverte de pavés. Cette voie a été nommée injustement voie romaine.



WWW.VILLANDRY.FR